



LES AMIS DES
enfants de Bethléem

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale de l'Association « Les Amis des Enfants de Bethléem »

Samedi 8 mai 2021 à 10h00, à Lutry

En raison de la situation sanitaire, le Comité a dû se résoudre à organiser l'Assemblée Générale de l'association par écrit. L'ordre du jour a donc été envoyé à tous les membres. Il était accompagné du PV de l'AG 2020, du fascicule « Rapport annuel 2020 » comprenant les rapports statutaires et d'un bulletin de vote.

La séance a lieu à Lutry, au domicile de la secrétaire générale.

Présents :

Jacqueline Mardelle, présidente
Jean-Bernard Livio, vice-président
Elisabeth Fromaigeat, membre du comité
Olivier Mani, membre entrant au comité
Chantal Pellegri, secrétaire générale
Corinne Castella et Annick Xanthopoulos, scrutatrices

Excusé :

Pierre Monteiro, membre du comité.

La présidente Jacqueline Mardelle ouvre la séance à 10h00, après avoir souhaité la bienvenue à chacun et remercié Chantal pour son accueil.

Elle annonce que Selena Baset, Meriem Benmelouka et Heni Saïah nous rejoindront pour le repas.

Le comité accepte la nomination de Corinne Castella et Annick Xanthopoulos en qualité de scrutatrices.

Jean-Bernard Livio dirige alors la séance, conformément à l'ordre du jour :

- 1.- Rapport annuel 2020
- 2.- Approbation du vote par correspondance pour cette AG 2021
- 3.- Approbation du PV de l'AG du 12 septembre 2020
- 4.- Approbation des comptes et décharge au comité
- 5.- Renouvellement du mandat du vérificateur des comptes
- 6.- Nomination d'un nouveau membre au comité
- 7.- Vos remarques, souhaits, propositions...

L'assemblée procède au dépouillement. Sur un total de 851 bulletins envoyés, 134 ont été retournés par mail ou par courrier. Chaque vote est enregistré et contrôlé. Jacqueline Mardelle donne lecture de tous les commentaires.

Les 134 bulletins sont conservés dans un classeur, disponible chez la secrétaire générale.

1.- Rapport annuel 2020.

Il peut être consulté sur le site internet www.amisdesenfants-bethleem.net.

2.- Approbation du vote par correspondance pour cette AG 2021 (vote 1)

Le mode « vote par correspondance » est accepté par 133 voix et 1 abstention.

3.- Approbation du PV de l'AG du 12 septembre 2020 (vote 2)

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 12 septembre 2020 est approuvé par 132 voix et 2 abstentions.

4.- Approbation des comptes et décharge au comité (vote 3)

Les comptes 2020 sont acceptés et décharge est donnée au comité par 127 voix et 2 abstentions. Les 5 membres du comité et la secrétaire générale n'ont pas le droit de vote.

Michel Scaiola suggère de solutionner le problème des différences dans les montants comptabilisés en raison de la variation des taux de change.

Francis Rime demande au Comité de présenter un budget à l'Assemblée Générale.

5.- Renouvellement du mandat de vérificateur des comptes (vote 4)

Le mandat confié à Heni Saïah en qualité de vérificateur des comptes est renouvelé pour l'année 2021 par 133 voix et 1 abstention.

6.- Nomination d'un nouveau membre au comité

A l'unanimité, Olivier Mani est élu au comité.

7.- Vos remarques, souhaits, propositions... (points 6 et 7 du bulletin de vote)

Le rapport annuel tel que présenté, a reçu un vif succès tant par son contenu que par sa présentation. De nombreux remerciements, félicitations, encouragements et soutiens font partie des remarques reçues.

Jacqueline clôt la partie statutaire de cette Assemblée Générale 2021 à 11h30. Nous accueillons Selena Baset, Meriem Benmelouka et Heni Saïah pour un partage amical autour d'un excellent repas : temps riche en idées de toutes sortes pour la poursuite de nos activités.

La secrétaire du jour : Chantal Pellegrini